Grille des critères de sélection – Volet Création d'entreprise

Le volet Création d'entreprise propulse l'audace des entrepreneurs, au cours de l'année de démarrage, en leur permettant de valider leur projet, de clarifier leur vision, d'élargir leur réseau et de gagner en crédibilité.

Guidés par leurs valeurs et leurs aspirations, ces gens déterminés se lancent dans une aventure humaine en mettant sur pied une entreprise dans des sphères d'activité variées.

Application

La grille de critères de sélection est un outil qui a comme objectifs de permettre aux membres du jury d'apprécier la valeur de la candidature relativement à chacun des 5 thèmes du volet et de les soutenir dans les délibérations pour désigner unanimement le lauréat.

Il est à noter que lorsque des entrevues sont tenues, il se précise une compréhension plus fine de la candidature et des personnes qui l'initient, et que l'appréciation des critères de sélection par le jury peut se moduler de façon significative.

	Nom de l'entreprise :	
Thèmes	**Critères de sélection**	
De l'idée au lancement de l'entreprise	L'histoire, le projet d'affaires et/ou le produit/service sont crédibles et se démarquent. La vision, la mission et les valeurs sont clairement définies.	/20
La proposition de valeur et l'impact	L'entreprise présente une proposition de valeur claire qui a du potentiel et de l'impact. La définition du marché semble réaliste, et l'entreprise prévoit des stratégies efficaces pour rejoindre et fidéliser sa clientèle.	/20
L'opérationnalisation	L'entreprise est structurée et crédible. Elle démontre une capacité à accomplir/exécuter l'offre de produits/services et en assurer la qualité. La cohérence de ses pratiques est illustrée.	/20
Les perspectives financières	Les hypothèses de revenus, de financement et de coûts sont réalistes et les prévisions démontrent un potentiel de viabilité/rentabilité.	/20
La touche d'inspiration	Les personnes qui dirigent l'entreprise ont le potentiel d'inspirer le développement de l'esprit d'entreprendre par leur aventure entrepreneuriale, leur personnalité et l'entreprise elle-même.	/20
TOTAL	*Note — pour qu'une candidature soit retenue comme lauréate, un minimum de 60 % doit être accordé par la majorité des membres du jury.*	**/100**

Échelle d'appréciation :
17 à 20 : Excellent / critère pleinement démontré
13 à 16 : Très bon / critère bien démontré
9 à 12 : Satisfaisant / critère partiellement démontré
5 à 8 : Faible / critère peu démontré
0 à 4 : Insuffisant / critère non démontré

Commentaires et observations du membre du jury